

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Sujet : La montée de l'individualisme explique-t-elle l'évolution des conflits sociaux observée depuis les années 1970 ?

Document 1

Les ambiguïtés et les malentendus que suscite fréquemment le concept d'individualisme proviennent de ce que cette référence à l'individu peut se faire selon des modalités très différentes, situées entre les deux extrêmes d'un continuum *particularisme – universalisme*.

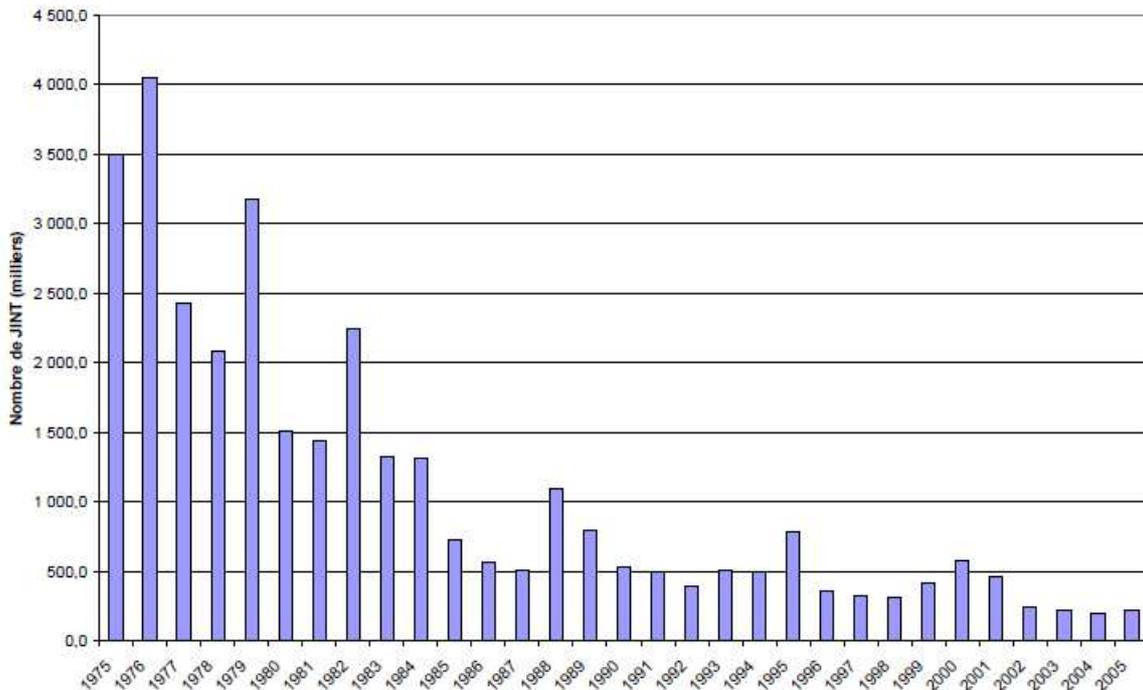
À l'un des extrêmes, la notion d'« individualisme » renvoie à ce qui est bon pour *ego*, c'est-à-dire pour un moi qui a des aspirations qui lui sont propres et qui sont susceptibles de passer avant toute considération. Cet individualisme est *particulariste* au sens où il concerne les besoins, désirs ou intérêts particuliers de chaque individu. Il correspond au principe du « chacun pour soi » et implique un déclin des valeurs collectives, un repli sur soi et sur la sphère privée.

À l'autre extrême, (...) l'individualisme est un *universalisme*. Il correspond au développement d'une forme d'autonomie de l'individu (libre choix du conjoint, aménagement de l'espace privé, libre arbitre,...) par rapport à des structures plus englobantes (famille, village, corporation, Eglise, Etat,...). En ce sens, l'individualisme implique l'idée d'une liberté des individus (limitée par les seules contraintes ressortissant à la recherche du bien commun), ainsi qu'un principe d'égalité entre les êtres humains. L'individualisme universaliste est la philosophie officielle de nos sociétés européennes, dont découle la démocratie.

E. Schweisguth, « La montée des valeurs individualistes », revue *Futuribles*, n°200, juillet-août 1995.

Document 2

Nombre de jours de grève recensés par l'inspection du travail (1975-2005)



Note : conflits localisés, hors transports à partir de 1996.

Source : Dares.

JINT : journées individuelles non travaillées pour fait de grève.

Document 3

Bien entendu, de nombreux conflits du travail continuent d'éclater. Mais ces conflits sont moins centraux dans la vie sociale. Aujourd'hui, les conflits et les protestations apparaissent surtout liés aux questions du changement et de ses conséquences négatives pour certains groupes ou secteurs sociaux. (...)

Cette évolution explique la multiplication des conflits dans la période récente selon deux dimensions fortes : le statut et l'identité. De nombreux affrontements ont pour objet central la revendication ou la défense d'un statut social face à une économie en changement rapide qui renforce et généralise la précarité (...). Mais de nombreux autres conflits (toujours parmi les « Nouveaux Mouvements Sociaux ») sont portés par des revendications de « reconnaissance » et de dignité, et finalement, d'identité. Il en va ainsi des « mouvements communautaristes » (Noirs, musulmans, féministes, homosexuels,...). Ils sont structurés par l'affirmation de la diversité d'une société civile et la volonté de participer plus directement aux processus de décision et de changement. Ces conflits portent la trace d'une certaine forme d'individualisme, au sens où ils marquent un souci de distinction catégorielle et dénotent une capacité à prendre en charge son propre destin, face à des institutions dont la fonction de représentation est contestée (...).

Quant aux « mouvements NIMBY » (*Not In My Backyard*) qui prennent forme pour s'opposer à des installations d'aéroports, d'incinérateurs, d'éoliennes ou autres centres de rétention, ils s'inscrivent dans une même dialectique individualisme / action collective. Comme les conflits identitaires, ces mouvements NIMBY témoignent de ce rapport complexe qui peut exister entre différences et égalité, entre repli sur soi et conflit social.

B. Hérault et D. Lapeyronnie, « Le statut et l'identité. Les conflits sociaux et la protestation collective », in La société française, pesanteurs et mutations, dirigé par O. Galland et Y. Lemel, 2006.

Document 4

La figure du militant à vie, totalement engagé au service d'une cause collective, avec une vision du monde, un projet de société, est datée (...). Globalement, l'engagement est plus distancié, plus individualisé, moins englobant. On s'engage sur une cause ponctuelle et précise, quitte à l'abandonner quand on en trouve de plus attirantes (...).

Dans toutes les démocraties occidentales, on assiste à la montée de valeurs individualistes anti-autoritaires, et au déclin des grandes idéologies. Plus autonomes, plus contestataires, les citoyens privilégient d'autres enjeux par rapport auxquels partis et syndicats classiques paraissent décalés (...). Les militants d'aujourd'hui cherchent des structures souples, plus participatives, plus conviviales. Ils ne veulent pas être encartés et se mobilisent sur des causes délaissées qui leur semblent justes, urgentes et concrètes : environnement, humanitaire, lutte contre le sida, droits des exclus, etc. Ils inventent d'autres modes d'action plus festifs, passant par la musique (le rap), Internet et le happening.

Nonna Mayer, *Le Monde Dossiers et Documents*, octobre 2005.

Document 5 :

Evolution de quelques indicateurs socioéconomiques en France

	Taux de syndicalisation	Part des emplois précaires dans le salariat	Taux de chômage	Part des entreprises ayant moins de 10 salariés dans le total des entreprises	Part des entreprises qui externalisent les activités de nettoyage et maintenance	Part du secteur tertiaire dans la population active	Nombre de recours aux prud'hommes
1975	22,8 %	2,1 %	4,1 %	79 %	16 %	51,2 %	71 025
2008	8,6 %	14 %	9 %	93,3 %	62 %	73,7 %	167 645

Source INSEE

Document 6

Comment comprendre que « des individus raisonnables et intéressés ne s'emploieront pas volontiers à défendre les intérêts du groupe » ? Si l'on en croit Olson, l'explication de ce paradoxe réside dans le fait que l'action collective produit des biens collectifs, c'est-à-dire dont la particularité est de profiter à tous les membres du groupe, que ceux-ci aient ou non participé à leur production. La participation à l'action collective (...) est plus ou moins coûteuse pour chacun des membres du groupe (en temps, en argent). Aussi, s'il juge que le coût de la participation à l'action est supérieur aux avantages qu'il peut retirer sans supporter ce coût, l'individu n'a logiquement aucune raison de participer. C'est clair dans le cas de la grève...

(... Néanmoins ...) minimisées dans la théorie du choix rationnel (fondée sur le paradigme économique), les incitations morales et « solidaires » jouent en réalité un rôle important dans l'émergence de l'action collective. Agir collectivement dans une collectivité où dominent les liens de solidarité et d'amitié peut constituer une obligation morale pour l'individu, et peut devenir, pour lui, un plaisir. (...) Des raisons d'ordre éthique ou idéologique sont toujours à même de détourner les acteurs de leurs intérêts personnels.

Patrice Mann, article « Action collective » in Dictionnaire de la sociologie, dirigé par R. Boudon, 1995.